



1 La superbe pelouse d'Ailly sur le coteau dominant la Meuse © FRANÇOIS SCHWAAB
2 La Gentiane croisettes, plante protégée en Lorraine © SERGE MULLER



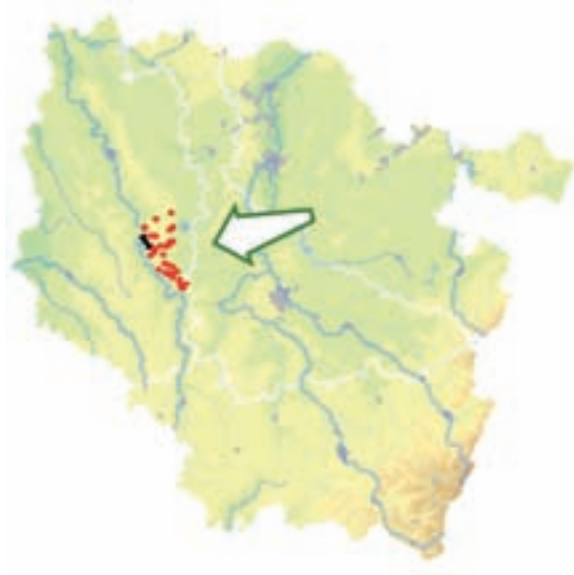
Hauts de Meuse

Superficie : 846 ha

Département : Meuse (et Meurthe-et-Moselle)

Maître d'ouvrage : PNRL

Opérateur : PNRL



Une mosaïque de pelouses, de forêts et de gîtes à Chiroptères

Le site Natura 2000 « Hauts de Meuse », localisé sur la Côte de Meuse entre Toul et Saint-Mihiel, est un complexe éclaté composé de quatre types de milieux bien distincts :

- les pelouses calcicoles* à orchidées et à Gentiane croisettes,
- les prairies parsemées de mares eutrophes*,
- les forêts calcicoles* et neutrophiles*, complétées par des forêts de ravin et de vallons humides,
- les gîtes à Chiroptères, tant en hibernation qu'en nurserie.

Les différents secteurs regroupés dans ce site s'étendent depuis Trondes dans le Toulous au Sud, jusqu'à Creuë au pied du promontoire de Hattonchâtel au Nord. La géomorphologie* de ce territoire est marquée par la Côte de Meuse, impressionnante cuesta calcaire appartenant à l'étage Oxfordien, qui présente l'aspect abrupt de son front de côte à l'Est, avec ses superbes buttes témoins comme le Montsec, dominant la plaine de la Woëvre d'une hauteur d'environ 100 m. De plus, le cours orthoclinal* de la Meuse, délimitant la côte à l'Ouest, s'encaisse profondément dans le massif calcaire en créant par endroits des versants tout aussi abrupts que ceux du front de côte.

Un paysage au relief aussi marqué est majoritairement laissé à la forêt et aux pâturages ; il permet l'installation d'habitats remarquables, comme les pelouses calcicoles* et les forêts de ravins. L'histoire récente, avec les vestiges des champs de batailles de la première guerre mondiale et l'exploitation de carrières souterraines, apporte un intérêt complémentaire à certains secteurs, en favorisant l'installation pérenne de colonies de Chiroptères dans le milieu épigé* créé.

Sur plus de 160 km, les Côtes de Meuse hébergent le plus important continuum forestier du milieu collinéen* lorrain. En effet, depuis le Bassigny au Sud, jusqu'à Stenay au Nord, les forêts installées sur le front de côte se succèdent sans interruption. Selon l'exposition et les tracés des vallons des ruisseaux cataclinaux qui érodent la côte perpendiculairement à l'axe Nord-Sud, les milieux forestiers peuvent être très variés : hêtraies-chênaies calcicoles*, hêtraies neutrophiles*, érablaies sur éboulis, voire forêts alluviales* le long des ruisselets. La biodiversité est à l'image de la variété des habitats.

Avec la vallée de la Meuse à l'Ouest et la plaine de la Woëvre à l'Est, les forêts des Côtes de Meuse constituent un corridor écologique de première importance en Lorraine.





- 1 Le petit étang de Gévaux © MARTINE SCHWAAB
- 2 Le Limodore à feuilles avortées, orchidée protégée et rare en Lorraine © FRANÇOIS SCHWAAB



Les habitats d'intérêt communautaire

Neuf habitats d'intérêt communautaire sont recensés sur le site ; ils en occupent près de 90% de la superficie :

- **Les habitats forestiers** : les principales surfaces forestières du site correspondent pour 25% aux formations des hêtraies-chênaies calcicoles* (*Habitat 9150*), également pour 25% aux hêtraies neutrophiles* (*Habitat 9130*) et pour 20% aux chênaies pédonculées (*Habitat 9160*). Les érablaies sur éboulis (*Habitat prioritaire 9180*) et les forêts alluviales* à Saules, Aulne glutineux et Frêne (*Habitat prioritaire 91E0*) sont présentes sur de petites surfaces dans plusieurs vallons. Au total, la forêt occupe près de 80% de la superficie du site Natura 2000. Trois plantes très rares et bénéficiant d'une protection régionale sont présentes dans les forêts du site : la Laîche poilue, le Géranium sanguin et le Séneçon à feuilles spatulées. Dans les vallons froids, la Nivéole printanière, la Centaurée des montagnes et la Gagée jaune, trois autres plantes également protégées, sont encore bien représentées, elles sont accompagnées sur les lisières thermophiles* par le Crépis en rosette qui bénéficie, lui aussi, d'une protection régionale.
- **Les pelouses calcicoles** : avec 12% de la surface, les pelouses à orchidées (*Habitat prioritaire 6210*) sont bien représentées. Depuis leur promontoire dominant la vallée de la Meuse, les superbes pelouses d'Ailly et du Camp des Romains sont les plus emblématiques de ce secteur. De nombreuses espèces d'orchidées, comme l'Ophrys araignée, l'Ophrys mouche et l'Orchis pyramidal y forment de beaux ensembles. De plus, le Limodore à feuilles avortées, orchidée protégée, dont seulement une trentaine de stations sont inventoriées en Lorraine, est présent dans plusieurs milieux dont des hêtraies calcicoles*. Enfin, une station prospère mais isolée de Gentiane croisette, plante protégée au niveau régional, complète l'intérêt floristique de ce milieu. Parmi les reptiles, la Coronelle lisse et le Léopard des Souches, espèces inscrites à l'annexe IV, sont bien représentées dans le site et les pelouses des environs de Saint-Mihiel forment la limite nord de répartition de la Vipère aspic pour la vallée de la Meuse.
- **Les zones humides** : des prairies humides et des mares (*Habitat 3150*) sont disséminées dans le site. L'ancien petit étang de Gévaux, installé dans un superbe vallon forestier et restauré récemment par le PNRL, en est l'un des plus beaux exemples. De plus, une source et un marais tufeux* (*Habitat 7220*) sont installés au fond d'un vallon dans le site.
- **Les gîtes à Chiroptères** : depuis le moyen âge, de nombreuses carrières souterraines, exploitant certains bancs calcaires de l'Oxfordien au grain fin et résistant, ont été creusées pour extraire la pierre de taille utilisée dans la construction de bâtiments prestigieux. De surcroît, lors de la bataille du Saillant de Saint-Mihiel durant la première Guerre Mondiale, les ouvrages militaires du secteur fortifié des Hauts de Meuse ont été complétés par un vaste réseau de galeries souterraines, d'abris et de tranchées. L'ensemble de ces gîtes d'origine anthropique* a acquis un grand degré de naturalité* et a permis à plusieurs espèces de Chiroptères de maintenir de belles populations dans cette partie des Côtes de Meuse. À noter également que la Doradille verte, petite fougère protégée régionalement, prospère sur quelques parois de ces anciennes fortifications.

Les espèces d'intérêt communautaire

Neuf espèces inscrites à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore » sont recensées sur le site. Parmi elles, de par leur diversité en espèces et l'importance de leurs effectifs, les Chiroptères occupent une place prépondérante.

Le Petit rhinolophe, le Grand rhinolophe et le Vespertilion à oreilles échancrées trouvent dans ce site les conditions idéales pour le maintien de leurs populations. Cinq nurseries, totalisant une centaine de femelles de Petit rhinolophe, sont installées dans des bâtiments intégrés au site et plus d'une cinquantaine d'individus y sont régulièrement observés dans les ouvrages souterrains en hiver. De même, une importante nursery de Grand rhinolophe s'est établie dans un vaste ouvrage militaire du site et cette espèce est omniprésente en hiver, avec des effectifs de plusieurs centaines d'individus, dans les parties souterraines des vestiges militaires et dans les carrières. Au moins deux nurseries de Vespertilion à oreilles échancrées ont été inventoriées dans le site ; toutefois, c'est principalement la phénologie* de la colonie hibernant dans une carrière souterraine qui a été étudiée. Le Vespertilion de Bechstein et le Grand murin sont présents dans le site, mais malgré les recherches menées par la CPEPESC Lorraine, aucune nursery n'a encore été découverte. Parmi les espèces inscrites à l'annexe IV, citons : le Vespertilion de Daubenton, le Vespertilion à moustaches, le Vespertilion de Brandt, le Vespertilion de Natterer, la Sérotine commune, la Pipistrelle commune, la Noctule commune, la Noctule de Leisler, l'Oreillard roux et l'Oreillard gris. Au total, quinze espèces de Chiroptères ont été inventoriées sur ce site.

D'autre part, lors de la campagne de recherche initiée par le PNRL en 2009, le Vertigo de Des Moulins a été observé dans plusieurs stations du site. De plus, la Lamproie de Planer fréquente certains ruisseaux entaillant les Côtes de Meuse ; le Triton crêté et le Sonneur à ventre jaune colonisent les mares prairiales* et forestières.





- 1 L'entrée du fort de Liouville qui domine la Woèvre © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 Le Vespertilion à oreilles échancrées, chauve-souris présente dans les ouvrages militaires du site © DAVID AUPERMANN

1	2

Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le périmètre du site « Hauts de Meuse » résulte du regroupement de plusieurs habitats éparpillés et disséminés dans le département de la Meuse, pour plus de 95 % du site, et de la Meurthe-et-Moselle. Au total, quatorze communes, dont la petite ville de Saint-Mihiel, sont concernées par ce site.

L'intérêt et l'état de conservation des habitats sont soulignés dans les atlas communaux réalisés par le Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL), ainsi que par l'inventaire mené par l'Office National des Forêts (ONF). Le PNRL a déjà engagé de nombreuses actions sur ce site ; cependant, de graves menaces pèsent encore sur certains habitats vulnérables :

- Les pelouses sont menacées par le déclin de l'élevage alors que les prairies et les mares risquent de disparaître suite à l'intensification agricole. Le PNRL a déjà réalisé la restauration du petit étang de Gévaux et s'emploie à contractualiser la conservation des mares qui pourrait se faire par le maintien d'activités agricoles, basées sur les systèmes herbagers et leur entretien périodique. De plus, des conventions entre les propriétaires et les organismes gestionnaires permettraient de réguler la fréquentation des sites à certaines périodes sensibles.
- Certains milieux comme les forêts de ravin et les lisières forestières les plus sèches mériteraient une gestion particulière, réfléchie entre les différents partenaires : les propriétaires, le Centre Régional de la Propriété Forestière, l'ONF et le PNRL. La concertation entre l'ONF et les différentes associations, déjà effective, pourrait se poursuivre dans ce sens.

Concernant les gîtes à Chiroptères, une carrière souterraine et un ouvrage militaire font l'objet d'Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope. Cette protection juridique a été complétée par la pose de grilles spéciales à l'entrée des parties souterraines permettant de maintenir des zones de tranquillité pour les Mammifères en hibernation et d'éviter des accidents. De plus, en concertation et avec le financement du PNRL et des services de l'armée, la fermeture des accès à des zones sensibles a été réalisée sur plusieurs sapes et couloirs souterrains de certains ouvrages et carrières. Ces sites font l'objet d'un suivi régulier et les résultats de leur mise en sécurité sont probants. Pour compléter ces mesures de gestion conservatoire, un conventionnement avec les collectivités territoriales devrait être mis en place pour pérenniser la protection des gîtes à Chiroptères.

Habitats représentés dans ce site

3150 6210 7220 (8310) 9130 9150 9160 9180 91E0

Espèces représentées dans ce site

1016 1096 1166 1193 1303 1304 1321 1323 1324

Documentation

CPEPESC LORRAINE (2009)
TRIDON J. (2005)

